



Syndicat de
Champlain (CSQ)
Personnel enseignant et de soutien

Retour sur la consultation enseignante

Négociation 2023

Portrait Champlain

Centre de services scolaire	Participants
Centre de services scolaire des Patriotes	8%
Centre de services scolaire Marie-Victorin	10%
Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands	4%

Portrait CSSP

	%
Précolaire	10%
Primaire	46%
Secondaire	24%
Enseignants spécialistes du primaire	6%
Enseignants des pénitenciers fédéraux	0%
Enseignants orthopédagogues	4%
Enseignants de classes d'élèves HDAA (champs 1)	7%
Enseignants de la formation professionnelle (FP)	0.32%
Enseignants de la formation générale des adultes (FGA)	1%
Enseignants des classes d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française	0%
Suppléants	0%
Enseignants rémunérés à la leçon	0.32%
Enseignants rémunérés à taux horaire (FP/FGA)	0%

Portrait CSSMV

	%
Précolaire	9%
Primaire	43%
Secondaire	23%
Enseignants spécialistes du primaire	7%
Enseignants des pénitenciers fédéraux	0%
Enseignants orthopédagogues	3%
Enseignants de classes d'élèves HDAA (champs 1)	8%
Enseignants de la formation professionnelle (FP)	3%
Enseignants de la formation générale des adultes (FGA)	3%
Enseignants des classes d'accueil et de soutien à l'apprentis-sage de la langue française	2%

Portrait CSSVDT

	%
Préscolaire	4%
Primaire	35%
Secondaire	33%
Enseignants spécialistes du primaire	10%
Enseignants des pénitenciers fédéraux	0%
Enseignants orthopédagogues	8%
Enseignants de classes d'élèves HDAA (champs 1)	4%
Enseignants de la formation professionnelle (FP)	2%
Enseignants de la formation générale des adultes (FGA)	4%

Conclusions Champlain

Enjeux centraux

- ▶ La composition de la classe
 - ▶ 2 options:
 - ▶ Réduction du nombre d'élèves par classe;
 - ▶ Équilibrer la classe en fonction de certains paramètres (profil des élèves, PI, mesures, etc.).
 - ▶ Résultats partagés entre les 2 options.
- ▶ Allègement de la tâche
 - ▶ 2 options:
 - ▶ 15% Réduction du temps d'enseignement au profit du TNP;
 - ▶ 80% Limiter le temps consacré aux tâches telles que la surveillance, les tâches administratives, etc., au profit du TNP.

Conclusions Champlain (suite)

Enjeux périphériques

► Rémunération

- 80% Se concentrer davantage sur la composition de la classe et l'allègement de la tâche que sur la rémunération.
- 79% Revendiquer une contribution substantielle de l'employeur aux assurances collectives.
- 80% Revendiquer une rémunération supérieure à 1/1000 lorsqu'il y a dépassement de la tâche assignée par la direction.

► Enseignement à distance

- 65% Souhaite baliser l'enseignement à distance;
- 20% Souhaite l'interdire.

► Travail à la maison

- 85% Favoriser le travail à la maison pour effectuer des tâches telles que la préparation, la correction, les rencontres d'équipes, les journées pédagogiques, etc.

Conclusions Champlain (suite)

Enjeux périphériques

► Attraction et rétention

- 48% Instaurer le paiement à l'échelle dès la première minute de suppléance (80% des répondants favoriseraient les personnes légalement qualifiées);
- 65% Poursuivre l'augmentation des salaires en début de carrière (65% par une progression accélérée dans l'échelle salariale);
- 80% Réduire la précarité en début de carrière (51% en élargissant l'acquisition de la permanence pour les tâches à moins de 100%);
- 77% Favoriser la rétention pour celles et ceux en fin de carrière en leur octroyant certains avantages.

► Surveillance

- 78% Bonifier les enveloppes budgétaires permettant d'engager d'autres catégories d'emplois afin d'effectuer de la surveillance.

► Insertion professionnelle et mentorat

- 65% Poursuivre la négociation dans ces dossiers, initiée lors de la précédente négociation.

► Élèves allophones

- 90% Déposer des demandes afin de soutenir les enseignantes et les enseignants devant composer avec cette réalité.

Conclusions Champlain (suite)

Priorités de certains groupes d'enseignantes et enseignants

► Spécialistes au primaire

1. Obtention d'un local ou priorisation d'utilisation;
2. Révision du temps d'enseignement et de la tâche éducative en fonction du nombre de groupes et d'écoles;
3. Libération de temps pour l'évaluation ou la préparation compte tenu du nombre de groupes, d'écoles et de compétences à évaluer.

► Formation professionnelle

1. Obtenir des permanences ou développer un mécanisme de déclenchement de permanence;
2. Faciliter l'obtention de votre qualification légale en augmentant davantage le nombre d'heures de libération pour suivre des cours du baccalauréat;
3. Revoir les composantes de votre tâche en temps et en contenu.

► Éducation des adultes

1. Obtenir des permanences ou développer un mécanisme de déclenchement de permanence;
2. Revoir les composantes de votre tâche en temps et en contenu;
3. Obtenir des services spécifiques aux besoins, soit pour l'enseignante ou l'enseignant, soit pour les élèves.

Conclusions Champlain (suite)

Priorités de certains groupes d'enseignantes et enseignants

► Adaptation scolaire

1. Revoir les règles de formation de vos groupes (nombre d'élèves par classe ou ratio) en balisant les groupes qui comptent des élèves de différents types;
2. Obtenir des services spécifiques aux besoins, soit pour l'enseignante ou l'enseignant, soit pour les élèves;
3. Obtenir des libérations pour des besoins ponctuels et spécifiques à votre situation (par exemple pour la concertation avec des collègues ou des ressources externes).

► Orthopédagogie

- 50% Prévoir le nombre total d'élèves maximum que vous devez suivre;
- 50% Revoir les composantes de votre tâche en temps et en contenu afin de tenir compte des particularités de votre travail.

► Préscolaire

1. Obtenir des services spécifiques aux besoins, soit pour l'enseignante ou l'enseignant, soit pour les élèves;
2. Tenir compte du profil de l'élève avant son parcours scolaire pour l'identifier « élève HDAA » si nécessaire et afin qu'il soit considéré ainsi pour la composition de la classe ou le paiement d'un dépassement du nombre d'élève permis;
3. Baliser le recours à des groupes composés d'élèves de 4 et 5 ans.



Prochaines étapes

- ▶ Compilation nationale de la consultation sectorielle;
- ▶ Élaboration du cahier de demandes sectorielles;
- ▶ Consultation sur les enjeux intersectoriels (rentrée scolaire 2022-2023);
- ▶ Présentation à venir du cahier de demandes en assemblée des personnes déléguées et finalement en assemblée générale pour adoption;
- ▶ Adoption du plan de mobilisation en assemblée générale;
- ▶ Dépôt des demandes syndicales au plus tard le 1er novembre 2022.